

Paroles d'Urok!

Enseignements et impacts de l'Aire Marine Protégée Communautaire des îles Urok

AMBROISE BRENIER, EMANUEL RAMOS,
AUGUSTA HENRIQUES



Paroles d'Urok !

Enseignements et impacts de l'Aire Marine Protégée Communautaire des îles Urok

« Le processus de création de l'AMPC a permis de ralentir la disparition progressive de la culture bijagó. A cela vient s'ajouter la dynamisation de l'éducation, qui va permettre aux jeunes d'acquérir plus de connaissances et ainsi de rééquilibrer les relations sociales, mises à mal par un déficit de transmission des traditions entre les anciens et les jeunes, dû à leur manque d'intérêt pour ces obligations culturelles. »

*Propos de M. Sangara
Représentant de l'Autorité traditionnelle Bijagó,
basé à Accoco, sur l'île de Formosa.*

Ambroise Brenier,
Emanuel Ramos,
Augusta Henriques

Une initiative conjointe de



Contexte



L'Aire Marine Protégée Communautaire (AMPC) des îles Urok, composée entre autres des îles Formosa, Nago et Chedia, se situe dans l'archipel des Bijagós, au large des côtes de la Guinée-Bissau, en Afrique de l'Ouest. Cet archipel d'origine deltaïque, d'environ 10 000 km² de superficie, est constitué de 88 îles, dont une vingtaine seulement sont habitées en permanence, par un total de 25 000 personnes, pour la plupart de l'ethnie bijagó. Les principaux milieux naturels sont les vasières, les mangroves, les savanes, les palmeraies et, sur certaines îles, des vestiges de forêt subhumide. La diversité biologique des communautés marines et côtières est remarquable. Cette zone abrite hippopotames, lamantins, requins, tortues marines et oiseaux coloniaux.

Les Bijagós sont animistes et entretiennent avec leur environnement une relation d'ordre spirituel. Les décisions concernant l'usage de l'espace et des ressources sont prises par les anciens, lors de cérémonies au cours desquelles des éléments spécifiques de la faune et de la flore sont consommés (lamantin, huîtres, fruits du palétuvier...). Certaines îles, qui constituent souvent des sites de première importance pour la biodiversité, sont considérées comme sacrées. La gestion des ressources fait appel à un zonage

traditionnel dans le temps et dans l'espace relativement sophistiqué.

La pêche traditionnelle bijagó est principalement une pêche de subsistance, destinée à la consommation locale et, dans certains cas, aux cérémonies. Elle se pratique le plus souvent de manière individuelle, à l'aide d'éperviers, de lignes ou de harpons. Les espèces fréquemment pêchées appartiennent entre autres aux familles *Ariidae*, *Lutjanidae*, *Clupeidae*, *Cichlidae*, *Sparidae*, *Sphyraenidae* et *Mugilidae*. La collecte des coquillages est pratiquée par les femmes et les jeunes filles, qui se rendent en petits groupes dans les vasières proches de leur village. Les coquillages représentent une ressource d'intérêt majeur dans la mesure où ils constituent la base en protéines animales du régime alimentaire bijagó.

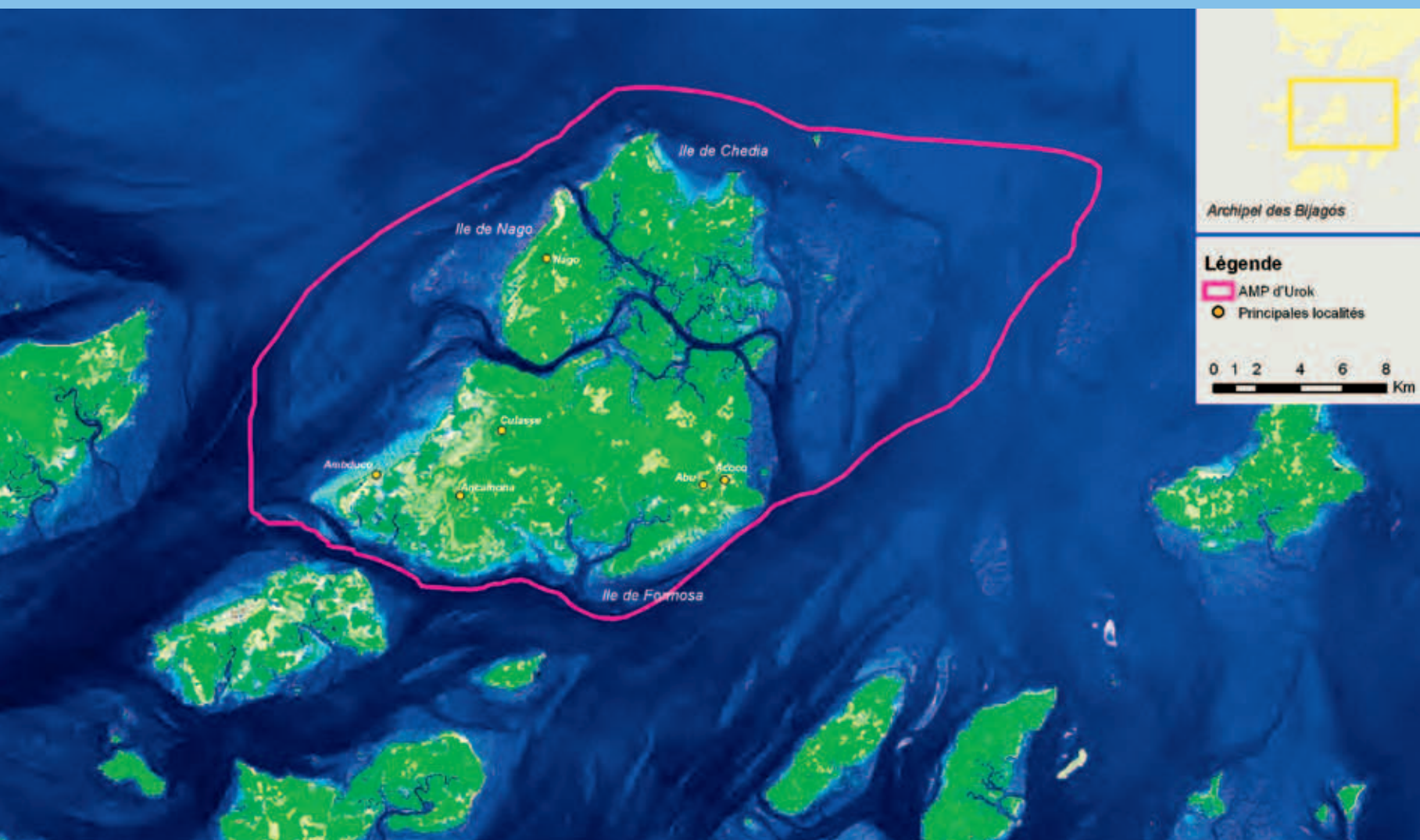
Depuis quelques dizaines d'années, cet équilibre est remis en cause par des pressions extérieures, parmi lesquelles la présence d'usagers migrants. En effet, ceux-ci exploitent des ressources encore abondantes sans respecter les règles traditionnelles. C'est particulièrement le cas pour la pêche artisanale. Le tourisme peut également entrer en conflit avec les règles traditionnelles. Plus généralement, les propositions de développement de l'archipel constituent une menace pour son équilibre.



Sommaire

1 • L'Aire Marine Protégée Communautaire des îles Urok : son histoire	8	4 • Impacts de l'AMPC : des changements visibles	36
2 • Impacts de l'AMPC : méthodologie de l'enquête de perception	14	• Un accroissement significatif des revenus et de la qualité de vie des communautés des îles Urok	37
3 • Création et gestion de l'AMPC : principaux enseignements	20	• Pérennité d'un environnement sain et productif et maintien de la diversité biologique	38
• Contexte de création : l'exploitation des ressources halieutiques comme préoccupation de base	21	• Réduction des pressions externes	45
• Confiance et appropriation, mots-clés sous-jacents au mode de gestion participative de l'AMPC	22	• Une dynamique engagée au profit de la sous-région	47
• Un plan de gestion consensuel	26	5 • Conclusion	48
• Une animation culturelle	26	• Principaux enseignements tirés de l'expérience de création de l'AMPC des îles Urok	50
• De l'équité avant toute chose	27	Annexes	54
• Une gestion partagée	30	Remerciements	62
• Appui sur les dynamiques régionales	33		
• Un engagement sur le long terme	35		

1 • L'Aire Marine Protégée Communautaire des îles Urok : son histoire



L'Aire Marine Protégée Communautaire (AMPC) des îles Urok fait partie d'un réseau national d'Aires Protégées qui comprend la Réserve de Biosphère de l'archipel de Bolama et Bijagós (RBABB), classée officiellement par l'Unesco en 1996, au sein de laquelle se trouvent le Parc National Marin João Vieira et Poilão, le Parc National des îles Orango et l'AMPC des îles Urok.

Au niveau de l'Etat, la responsabilité de la planification et de la gestion des Aires Protégées est assumée par un institut public à autonomie administrative et financière, l'Instituto da Biodiversidade e das Áreas Protegidas (IBAP). Les interventions de l'IBAP s'articulent autour de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées et la Conservation de la Biodiversité, publiée en 2007, qui définit l'approche et les priorités pour les cinq années à venir, notamment en ce qui concerne la consolidation du réseau national des Aires Protégées.

Le processus de mise en place et de gestion de l'AMPC des îles Urok est animé par l'ONG Tiniguena-Esta Terra é Nossa, qui œuvre depuis le début des années 1990 en Guinée-Bissau (depuis 1993 à Formosa) dans les domaines de la conservation du patrimoine naturel et culturel, du développement durable et de la citoyenneté.



La création et la gestion effective de l'AMPC d'Urok est le fruit du travail conduit par Tiniguena en collaboration avec les communautés et institutions locales et nationales, la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) et d'autres partenaires nationaux et internationaux depuis une quinzaine d'années. La création de l'AMPC des îles Urok s'inscrit également dans un long processus, engagé à la fin des années 1980, lorsque l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) débuta un projet de planification côtière, en collaboration avec plusieurs institutions nationales, notamment l'Instituto Nacional de Estudos e Pesquisas (INEP). Dans les années 1990, Tiniguena fut à l'initiative, à Formosa, d'une dynamique de développement communautaire visant à améliorer les conditions de vie des habitants et à les rendre plus confiants dans leur capacité à prendre en main leur avenir. Cette approche alliait, dès le début, conservation et développement. A Urok, le partenariat entre la FIBA et Tiniguena a été formellement établi en 2001, grâce au soutien financier de la MAVA, Fondation pour la Nature.

Le lancement d'une première phase de travail qui portait essentiellement sur : 1) la mise en place d'un cadre de concertation pour la gestion participative des espaces et ressources côtières des îles Urok ; 2) la négociation, la préparation et l'adoption par les communautés d'un ensemble de règles et de mécanismes de gestion participative et durable du complexe Urok, traduits dans un plan de gestion pour la future AMPC (Biai *et al.*, 2003¹) ; 3) le renforcement des connaissances sur le milieu local et les systèmes de gouvernance participative ; 4) la promotion des initiatives d'animation socioculturelle ; 5) la poursuite et l'élargissement des actions de développement communautaire, pour favoriser une plus forte implication des populations, et en particulier des jeunes, dans le processus en cours. En effet, reconnaissant le rôle de la culture bijagó dans la conservation

1. Biái J., Campredon P., Ducrocq M., Henriques A. et Ocante da Silva A. (2003), plan de gestion de la zone côtière des îles Urok (Formosa, Nago et Chedia), 2004-2008, Réserve de Biosphère de l'archipel Bolama-Bijagós, Guinée-Bissau, 56 p.

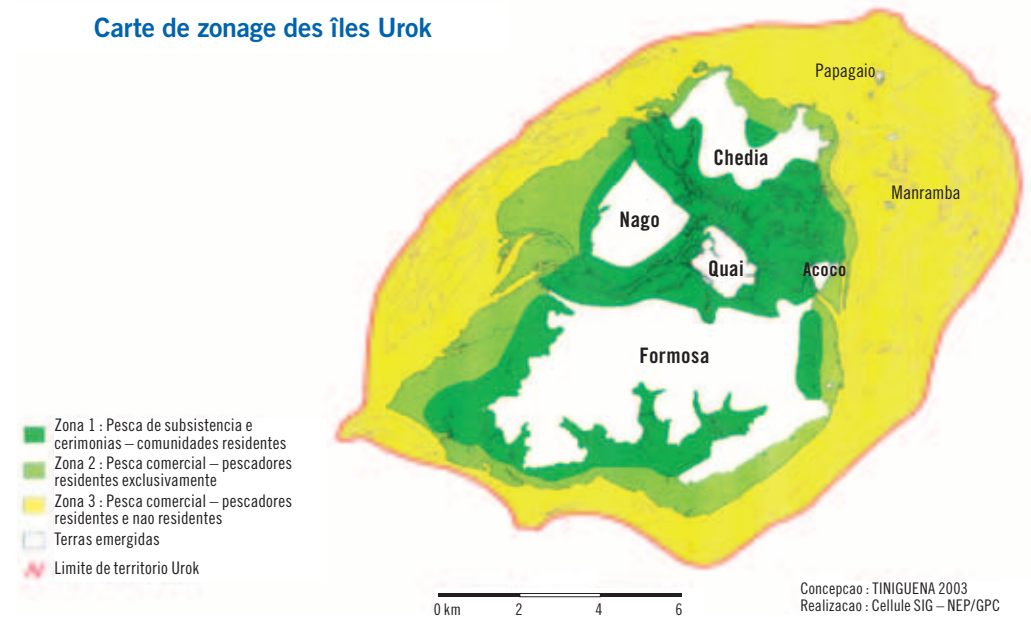


du patrimoine naturel de l'archipel, le processus de création de l'AMPC d'Urok s'est appuyé sur un intense travail d'animation socioculturelle. Ce travail a permis d'impliquer davantage la jeunesse et d'influer sur les changements en cours, dans le sens

de nouvelles synthèses culturelles permettant d'embrasser la modernité tout en conservant l'essentiel de la culture bijagó.

La seconde phase de la collaboration entre Tiniguena et la FIBA (2004-2008) avait pour but de renforcer le processus

Carte de zonage des îles Urok



d'appropriation et de gestion participative et durable des ressources naturelles et de la diversité biologique de la zone côtière des îles Urok au bénéfice des populations résidentes et du pays. La FIBA a apporté un appui technique dans le cadre de la Stratégie Régionale pour les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest, formulée et mise en œuvre sous l'égide du Programme Régional pour la Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM). Au cours de cette deuxième phase, l'AMPC a été créée officiellement, par décision du Conseil des ministres en date du 15 avril 2005 et publication du décret officiel de création ainsi que du plan de gestion dans le *Journal officiel*, supplément n° 28 en date du 12 juillet 2005.

Le plan de gestion 2004-2008 de l'AMPC des îles Urok prévoit trois zones distinctes : 1) une zone centrale, qui correspond aux mangroves et bras de mer intérieurs, réservée aux résidents, où seule la pêche de subsistance et les pêches de cérémonie sont autorisées, et qui répond à la fois aux besoins de sécurité alimentaire, culturelle et environnementale ; 2) une zone périphérique, jusqu'à la limite des premiers chenaux, également réservée aux résidents, où est autorisée une pêche artisanale commerciale destinée à répondre aux besoins de sécurité économique ;



3) une zone extérieure, zone de solidarité nationale, qui atteint les limites du territoire traditionnel et est ouverte aux pêcheurs non résidents à condition qu'ils respectent certaines règles de base concernant les engins et techniques de pêche.

Les règles de gestion adoptées concernent les espaces et milieux les plus sensibles (mangroves, chenaux, vasières) ; des espèces menacées ou des ressources stratégiques pour la conservation, la culture et l'économie locale (lamantins, tortues marines, requins, coquillages) ; les engins de pêche et les modes d'exploitation d'autres ressources (interdiction des filets monofilaments, de la clôture des bras de mer...).

Les mécanismes de gestion adoptés sont fondés sur le principe de gestion participative incluant plusieurs acteurs : autorités traditionnelles et officielles, représentants des différentes communautés, de l'ONG Tiniguena, des institutions de recherche et de celles liées à la gestion de la zone côtière, etc. Ils tiennent également compte des questions

spécifiques telles que le genre, la diversité ethnique et linguistique ou la confession religieuse. Les mécanismes qui traduisent le processus de concertation-négociation de la base au sommet sont les suivants : comités de gestion des villages, assemblées insulaires annuelles, assemblée générale annuelle d'Urok. Les organes de suivi du plan de gestion incluent un comité de gestion d'Urok, un comité des sages et un comité technique.

A l'issue de cette deuxième phase de collaboration FIBA-Tiniguena, une évaluation indépendante externe a été conduite (mars 2008). Le rapport d'évaluation² a conclu que le travail mené est un travail de qualité, alliant passion et rigueur, utilisant des méthodes et des outils appropriés tout en laissant place à l'innovation et à l'improvisation, et capable d'associer des efforts très classiques de conservation – comme les patrouilles de surveillance – à une action culturelle pionnière. Selon l'évaluateur, ce travail, fondé sur la confiance entre les partenaires, et qui s'efforce de donner espoir dans un contexte difficile, est un réel succès.

Dans le présent document, les principales conclusions de l'évaluation ont été extraites et réparties par thématiques. Pour chacune d'entre elles, le document présente des commentaires, des illustrations et des exemples. Ainsi, certains impacts de l'AMPC des îles Urok sont illustrés par le biais d'anecdotes et de courtes histoires liées aux changements qu'ont pu vivre les habitants de ces îles. Les enseignements tirés de cette expérience originale sont, quant à eux, documentés *via* des entretiens avec des personnes qui sont ou ont été au cœur du processus de création de



l'AMPC : Sabado Vaz³, Augusta Henriques⁴, Emanuel Ramos⁵ et Pierre Campredon⁶. Enfin, les perceptions des impacts de l'AMPC ont également été recueillies, par le biais de questionnaires complétés auprès d'échantillons représentatifs des populations de pêcheurs et de femmes collectrices de coquillages des îles Urok. Ce dernier point est précisé, en termes de méthodologie, dans le chapitre suivant.

2. Renard Y. (2008), rapport d'évaluation du projet « Gestion participative des ressources côtières des îles Urok, Réserve de Biosphère de l'archipel des Bijagós, Guinée-Bissau, 2004-2008 », 71 p.

3. Animatrice de l'ONG Tiniguena à Urok.

4. Directrice de l'ONG Tiniguena.

5. Assistant technique de la FIBA.

6. Ancien coordinateur du programme PRCM, aujourd'hui en poste à l'UICN Guinée-Bissau.

2 • Impacts de l'AMPC : méthodologie de l'enquête de perception



Le rapport d'évaluation montre qu'en l'absence de suivi écologique il est très difficile de mesurer les impacts de l'AMPC sur les ressources et la biodiversité. Idéalement, il aurait fallu, avant même la création de l'AMPC, mettre en place un programme de suivi écologique permettant de collecter des données à intervalles réguliers, afin d'apprécier l'évolution de certains composants clés de l'écosystème sur lesquels un effet de l'AMPC est espéré. En l'absence de ce suivi, il est malgré tout envisageable d'évaluer indirectement les impacts potentiels de l'AMPC.

En effet, par le biais d'enquêtes menées auprès des résidents et usagers de cet espace, il a été possible de recueillir leurs impressions en ce qui concerne l'évolution de certains composants clés de l'écosystème depuis la création de l'AMPC (ex. : abondance de poissons ou de coquillages). Livrés par des usagers réguliers, notamment les pêcheurs et les femmes collectrices de coquillages, qui ont une très grande connaissance empirique du milieu marin, ces témoignages reposent sur une observation aigüe et régulière du milieu. Ces perceptions de l'évolution de certains paramètres écologiques peuvent découler directement de l'observation régulière du milieu sur le long terme, ou indirectement de l'observation de tendances dans les captures.



Cette méthode a déjà été utilisée et a fait ses preuves dans différents cas d'étude⁷.

Ainsi, deux questionnaires à questions fermées ont été établis afin de recueillir les perceptions des usagers du milieu marin des îles Urok concernant l'évolution de certains composants de la biodiversité et

7. Références : Webb E. L., Maliao R. J. et Siar S. V. (2004), "Using local user perceptions to evaluate outcomes of protected area management in the Sagay Marine Reserve, Philippines", *Environmental Conservation* 31 (2) : 138-148; Bunce M., Rodwell L. D., Gibb R. et Mee L. (2008), "Shifting baselines in fishers' perceptions of island reef fishery degradation", *Ocean & Coastal Management* 51 (4) : 285-302; Jones J. P. G., Andriamarovololona M. M., Hockley N., Gibbon J. M. et Milner-Gulland E. J. (2008), "Testing the use of interviews as a tool for monitoring trends in the harvesting of wild species", *Journal of Applied Ecology* 45 (4) : 1205-1212; Rochet M. J., Prigent M., Bertrand J. A., Carpentier A., Coppin F., Delpéch J. P., Fontenelle G., Foucher E., Mahe K., Rostiaux E. et Trenke V. M. (2008), "Ecosystem trends : evidence for agreement between fishers' perceptions and scientific information", *Ices Journal of Marine Science* 65 (6) : 1057-1068.

des activités halieutiques depuis la création de l'AMPC. Un questionnaire a été spécifiquement élaboré pour les femmes collectrices de coquillages, et un autre pour les pêcheurs (cf. annexes 3 et 4). Les réponses à ces questions ont permis d'élaborer cinq grands types d'indicateurs (tableau 1) : 1) des indicateurs d'appropriation de l'AMPC par la communauté résidente ; 2) des indicateurs d'évolution des pressions sur cette AMPC ; 3) des indicateurs d'impact de l'AMPC sur la biodiversité ; 4) des indicateurs d'impact de l'AMPC sur les ressources halieutiques ; 5) des indicateurs d'impact de l'AMPC sur le bien-être de la communauté résidente. Ces indicateurs permettent de mesurer le degré d'atteinte de certains objectifs de l'AMPC, en particulier : 1) contribuer à la pérennité d'un environnement sain et productif et à la conservation de la biodiversité ; 2) contribuer à la sécurité alimentaire et économique des populations des trois îles qui appartiennent au complexe Urok et améliorer leur cadre de vie ; 3) encourager



la participation et le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs pour la dynamisation du processus de cogestion en vue d'assurer son autonomie et sa durabilité. Au total, 171 enquêtes ont

été menées dans 31 villages des trois îles d'Urok (Nago, Chedia et Formosa) ; 91 pêcheurs (9 % vendant à l'extérieur, 41 % vendant localement et 50 % pêchant uniquement pour se procurer le *maafe*⁸) et 80 femmes collectrices de coquillages ont été interviewés entre novembre 2008 et février 2009. Le détail des réponses à chaque question est donné en annexe 1 pour le questionnaire à destination des femmes collectrices de coquillages et en annexe 2 pour le questionnaire à destination des pêcheurs.

Ces enquêtes ont permis de mettre en évidence le bien-fondé et la bonne gestion de l'AMPC, qui se traduisent par des impacts écologique, économique et socioculturel positifs. Elles ont également favorisé l'identification de secteurs qui demandent des efforts supplémentaires. Il faut préciser que ces enquêtes

8. Repas à base de poisson provenant de la pêche de subsistance.



n'ont ciblé que des usagers et des résidents des îles Urok. Afin d'évaluer les impacts de l'AMPC perçus par d'autres catégories d'acteurs (jeunes, ménages, pêcheurs non résidents, etc.), il faudrait mener de nouvelles enquêtes. Pour des raisons de temps,

cela n'a pas été possible ; ainsi, seuls les usagers ont été questionnés.

Le recueil des perceptions des usagers quant à l'évolution d'un certain nombre de composants de la biodiversité, des ressources halieutiques et des caractéristiques socioéconomiques est un outil pertinent et peu coûteux pour évaluer les impacts d'une Aire Marine Protégée (AMP). Mais, du fait de la nature qualitative, suggestive et indirecte des informations qui sont produites, cette méthode doit être complétée par des études quantitatives fondées sur des mesures *in situ*. C'est l'objet d'un projet financé par le Fonds Français de l'Environnement Mondial (FFEM) débuté en 2009 et mis en œuvre par la FIBA, qui inclut, entre autres, la mise en place de suivis pour mesurer les effets écologiques et socio-économiques de plusieurs AMP de la sous-région ouest-africaine, dont l'AMPC des îles Urok.



Indicateurs proposés pour évaluer les impacts de l'AMPC des îles Urok

Catégories d'indicateurs	Indicateurs	Valeur optimale ⁹
Appropriation	Pourcentage d'usagers ayant connaissance de l'existence de l'AMPC	100 %
	Pourcentage d'usagers ayant connaissance des objectifs de l'AMPC	100 %
	Pourcentage d'usagers approuvant les règles de gestion de l'AMPC	100 %
	Pourcentage d'usagers ayant connaissance du nombre de zones de l'AMPC	100 %
	Pourcentage d'usagers ayant connaissance des règles de gestion de l'AMPC ¹⁰	100 %
Pressions Pourcentage des usagers ayant observé	Une diminution du nombre de pêcheurs pratiquant la pêche dans les îles Urok	100 %
	Une diminution des pêcheurs non résidents ne respectant pas les règles de gestion*	100 %
	Une diminution des pêcheurs résidents ne respectant pas les règles de gestion*	100 %
	Une diminution du nombre de filets monofilaments*	100 %
	Une diminution du nombre de collectrices de coquillages résidentes ne respectant pas les règles de gestion**	100 %
	Une diminution du nombre de collectrices de coquillages non résidentes ne respectant pas les règles de gestion**	100 %
Biodiversité Pourcentage des usagers ayant observé	Une diminution du nombre de pêcheurs utilisant les coquillages comme appât**	100 %
	Une augmentation du nombre de coquillages**	100 %
	Une augmentation du nombre de poissons	100 %
	Une réapparition dans les captures d'espèces qui étaient devenues très rares*	100 %
	Une augmentation du nombre de lamantins*	100 %
	Une augmentation du nombre de requins*	100 %
	Une augmentation du nombre de tortues	100 %
	Une augmentation du nombre de dauphins	100 %
Une augmentation du nombre d'oiseaux	100 %	
Ressources halieutiques Pourcentage des usagers ayant observé	Une augmentation du nombre de <i>combé</i> capturés par sortie de pêche**	100 %
	Une augmentation de la taille moyenne des <i>combé</i> capturés**	100 %
	Une augmentation du nombre d'huîtres capturées par sortie de pêche**	100 %
	Une augmentation du nombre de <i>cuntchurbedjo</i> capturés par sortie de pêche**	100 %
	Une augmentation de la taille moyenne des <i>cuntchurbedjo</i> capturés**	100 %
	Une augmentation du nombre de <i>gandim</i> capturés par sortie de pêche**	100 %
	Une augmentation de la taille moyenne des <i>gandim</i> capturés**	100 %
	Une augmentation du nombre de poissons capturés par sortie de pêche*	100 %
Bien-être Pourcentage des usagers ayant observé	Une augmentation de la taille moyenne des poissons capturés*	100 %
	Une diminution de la durée moyenne des sorties de collecte de coquillages**	100 %
	Une diminution de la durée moyenne des sorties de pêche*	100 %
	Une augmentation des revenus tirés de l'activité de pêche*	100 %
	Une augmentation du nombre de poissons consommés au sein de leur foyer	100 %
	Une augmentation de la quantité de <i>gandim</i> et d'huîtres consommés au sein de leur foyer	100 %
	Une augmentation du nombre de cérémonies religieuses (utilisant des ressources marines)	100 %
	Une diminution du nombre de conflits liés à l'utilisation des ressources côtières et marines	100 %

* Les usagers en question sont uniquement les pêcheurs résidents.

** Les usagers en question sont uniquement les collectrices de coquillages résidentes. Sans astérisque : les deux groupes sont considérés.

9. La valeur optimale est celle qui devrait être approchée lorsque l'AMPC produit les impacts espérés.

10. Cet indicateur se décompose ainsi : a) pourcentage des pêcheurs résidents sachant que le filet monofilament est un engin interdit, que la pêche ciblée au requin est interdite, que la capture de tortues de mer et de lamantins est interdite et que les pêcheurs non résidents n'ont pas le droit de pêcher dans la zone 2 ; b) pourcentage des femmes collectrices de coquillages résidentes qui savent que la commercialisation des coquillages est interdite et que la collecte des petits *gandim* et *cuntchurbedjo* est interdite.

3 • Création et gestion de l'AMPC : principaux enseignements



Contexte de création : l'exploitation des ressources halieutiques comme préoccupation de base

Emanuel Ramos explique que « c'est à **partir d'une demande de la communauté** qu'a commencé à être dessiné le cadre de la proposition de gestion de l'espace ». L'évaluation confirme qu'un processus de négociation et de planification est plus solide lorsque l'initiative de ce processus émane de ceux qui font usage des ressources.

« Ce cadre de gestion, poursuit Emanuel Ramos, a été établi en tenant compte des usages existants, en actualisant les règles traditionnelles de gestion et avec pour principe l'utilisation durable des ressources. » « La préoccupation de base concernait **l'exploitation des ressources halieutiques**, confirme Augusta Henriques. Comment moderniser la pêche tout en assurant sa durabilité ? C'est à travers des échanges que le processus a démarré. Echanges avec les pêcheurs de Rio Grande Buba¹¹, qui ont partagé leur expérience d'approche participative et de gestion durable des ressources

11. Dans les années 1990, l'UICN a appuyé un projet de gestion durable des ressources axé sur le développement de la pêche artisanale locale et la mise en place d'un système de gestion participative des ressources halieutiques au niveau de Rio Grande Buba.

halieutiques. Echanges avec des experts internationaux (Alexis Fossi, Mathieu Ducroq, Emanuel Ramos), qui ont formé les pêcheurs à des techniques de pêche durable. Echanges par le biais d'une visite des femmes des îles Urok exploitant les coquillages dans les îles du Saloum, où les femmes ont une forte capacité d'organisation. Enfin, les enseignements tirés de l'expérience de Rio Grande Buba, de la Réserve de Biosphère Bolama-Bijagós et de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum ont facilité l'établissement de règles de gestion. »



Emanuel Ramos précise que « l'Etat, en Guinée-Bissau, a peu de ressources et peu de moyens. Il a donc fallu informer et organiser la communauté afin qu'elle soit capable d'assumer la gestion de l'AMP. Le processus de création a donc démarré au niveau local, pour compenser la faiblesse de l'organisation au niveau national ». « Mais cette faiblesse de l'Etat et son ouverture au dialogue et à la recherche de solutions nouvelles, ajoute Augusta Henriques, ont également constitué une opportunité. Sans cela, il n'aurait pas été possible de créer une AMP où la gestion est déléguée aux communautés, avec un droit d'accès qui leur est exclusivement réservé dans les zones 1 et 2. »

Confiance et appropriation, mots-clés sous-jacents au mode de gestion participative de l'AMPC

« Un des mots-clés de cette expérience, c'est la **confiance**, estime Augusta Henriques. Depuis longtemps, Tiniguena travaillait avec les communautés des îles Urok. Grâce à ce travail, les gens pouvaient voir leur cadre de vie s'améliorer. Cela leur a insufflé suffisamment de confiance en eux et dans le changement pour faire des investissements afin de sécuriser leur avenir. Certaines AMP sont créées par décret et naissent du jour au lendemain. A Urok, nous avons pris **tout le temps nécessaire**. C'est comme une gestation, indispensable pour que l'enfant naisse bien développé. Le temps est quelque chose de précieux, car nous sommes mis sous pression par nos partenaires et par les bailleurs, qui attendent des résultats à très court terme. A Urok, nous avons pris le temps qu'il fallait pour mûrir ce processus de telle façon que, quand le décret a été approuvé, c'était la reconnaissance d'une situation déjà existante *de facto*. »

Sabado Vaz, animatrice de Tiniguena, illustre la mise en place de ce principe de confiance : « Quand on intervient dans une nouvelle communauté, dit-elle, il faut y aller doucement, commencer avec des activités à petite échelle avant de passer à une plus grande échelle, comme l'a fait Tiniguena à Urok. Ces petites initiatives permettent de mieux connaître la communauté. De plus, les bénéfices apportés par ces activités accroissent la confiance de la communauté dans sa capacité à résoudre ses problèmes et vis-à-vis des intervenants extérieurs. Enfin, l'évaluation de ces initiatives facilite l'identification des modes d'intervention les plus efficaces et les mieux adaptés localement. » Sabado Vaz souligne également qu'« il faut arriver avec humilité lorsque l'on veut travailler avec une communauté, respecter les savoirs locaux et utiliser les connaissances qui

sont déjà sur place. Il faut se mettre dans une position d'échange : travailler avec la communauté tout en apprenant d'elle et en la respectant. Dans cette position, on peut aller de l'avant. A Urok, nous respectons la culture des résidents et nous nous adaptons à leurs modes de vie. Par exemple, lorsque les villageois sont dans les champs pour les récoltes, nous n'organisons pas de réunions au sein des villages, mais nous nous déplaçons pour aller à leur rencontre ».

L'évaluation a mis en évidence la nécessité de comprendre et de respecter les structures et institutions traditionnelles, sans hésiter, toutefois, à les bousculer un peu, à les renforcer, à les dynamiser et, le cas échéant, à les associer à des processus nouveaux.

Puis l'expérience a commencé à produire des résultats. « Petit à petit, les gens ont appris à **trouver eux-mêmes des solutions** à leurs problèmes, remarque Emanuel Ramos. Ils n'attendent plus une intervention extérieure pour le faire. Cela est très important : ça les met en confiance

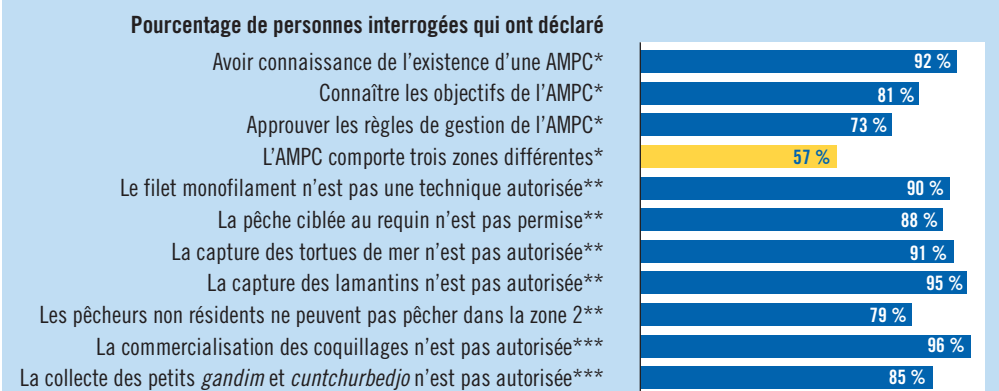


« Selon moi, le plus grand changement apporté par ce processus concerne l'amélioration de la capacité de la communauté locale à développer et à partager une vision commune, à se réunir, à discuter, à parler franchement et à résoudre ses problèmes. »

Aliou Balde – Animateur de Tiniguena, résident de Formosa.

et leur donne de l'espoir. » Ainsi, Augusta Henriques estime que, « malgré toutes les difficultés, il y a une grande capacité à construire des solutions, et ça, c'est quelque chose qui donne de la résilience à l'AMP. C'est un processus d'apprentissage.

Indicateurs d'appropriation de l'AMPC par la communauté résidente



* Enquête réalisée auprès de 171 pêcheurs et femmes collectrices de coquillages.

** Enquête réalisée auprès de 91 pêcheurs.

*** Enquête réalisée auprès de femmes collectrices de coquillages.

Pourcentage de personnes interrogées ayant fait cette déclaration.

Efficacité de gestion de l'AMP



« J'ai été la première employée de Tiniguena à venir m'installer à Urok. J'y travaille depuis le début des années 1990. Quand je regarde derrière moi, je vois que beaucoup de travail a été accompli. Les changements les plus importants, selon moi, ne concernent pas l'aspect matériel (construction de bâtiments, de puits, d'écoles, acquisition de bateaux). Non, le principal changement est dans la tête des gens. Maintenant, quand je parle

avec quelqu'un, je sens qu'il y a un changement des mentalités et des comportements. Avant, les gens ne me répondaient pas, ne donnaient pas leur avis, ils n'avaient pas confiance en leurs capacités et se sous-estimaient. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Ils ont confiance en eux et en leur capacité à améliorer eux-mêmes leurs conditions de vie. C'est pour moi notre plus grande victoire. »

Sabado Vaz – Animatrice de Tiniguena, basée à Formosa.

Ce n'est pas toujours gagné et ce n'est pas gagné pour toujours. Cette capacité grandissante à apprendre, à construire une vision, à produire des connaissances est un processus qui amène les gens à se sentir plus fort pour maîtriser les nouveaux défis qui se présentent ».

D'après ces indicateurs, l'AMPC est caractérisée par une très forte adhésion et une très bonne connaissance des règles de gestion dans la communauté résidente. Seule une légère confusion est à noter au sujet du nombre de zones que comporte l'AMPC, en particulier chez les pêcheurs (seuls 51 % des pêcheurs ont donné la réponse exacte ; cf. annexe 2). Un effort de communication supplémentaire sur le zonage de l'AMPC serait bénéfique.

Emanuel Ramos rapporte qu'« une des étapes clés de tout ce processus a été la **concertation**. Il a fallu presque trois ans pour se concerter, négocier, informer et sensibiliser. Du temps et de la patience ont été nécessaires pour écouter toutes les personnes concernées, y compris celles qui n'étaient pas d'accord. Cette capacité de concertation et de négociation nous est chère, nous y tenons et il faut toujours la conserver car ce n'est jamais complètement gagné ».

Systématiquement, l'équipe d'animation a cherché à **impliquer les communautés**.

« Quand nous intervenons dans une communauté, dès le début, quelle que soit l'action menée, il faut impliquer la population, explique Sabado Vaz. Par exemple, si on réalise des études de diagnostic, il faut faire participer la population, afin qu'elle identifie elle-même les problèmes. Quelle que soit l'action, la communauté doit participer et apporter son soutien ; ainsi, les membres de la communauté reconnaîtront que ce travail les concerne, et se l'approprient. Par exemple, à Urok, la communauté a été très largement impliquée dans la construction des écoles ; ayant participé au labeur, elle se sent beaucoup plus responsable de leur entretien et de leur fonctionnement. On ne peut pas faire tout pour les gens et le leur donner après, ce n'est pas viable. Le rôle des intervenants extérieurs n'est pas de réaliser des actions à la place de la communauté, mais de faire en sorte que la communauté les réalise elle-même. Les animateurs facilitent ce processus grâce à un gros travail de sensibilisation et d'accompagnement de la communauté. Encore une fois, cela prend du temps, il ne faut pas être pressé. »

L'évaluation conclut ainsi que l'approche participative amène à la mise en place de modes de gouvernance et de systèmes de gestion plus efficaces, parce qu'elle utilise les savoirs et pratiques populaires, parce que l'implication des populations assure un plus grand engagement et donc un meilleur respect des mesures, et parce que ces mesures sont mieux intégrées dans les systèmes culturels, sociaux et économiques locaux. L'approche participative n'est sans doute pas moins coûteuse à court terme, mais elle rend possible la mise en place de systèmes et d'institutions qui permettront



« Un des grands changements réside dans le fait que les gens ont pris conscience de la nécessité de préserver les ressources, qu'ils considéraient comme inépuisables jusqu'alors ».

Muscuta Alberta Rapas –
Femme bijagó collectrice
de coquillages, basée à Chedia.

une gestion plus efficace sur le long terme. La mise en place de systèmes de gouvernance participative demandant du temps, il est essentiel de pouvoir travailler à un horizon assez lointain (ce qui a été rendu possible ici grâce à la stabilité et à la vision de l'institution responsable, Tiniguena, et grâce à l'implication sur le long terme de la FIBA).



Un plan de gestion consensuel

Un plan de gestion doit être le reflet d'un consensus. Lorsqu'il y a consensus autour d'un certain nombre de mesures, il n'y a aucune raison de ne pas les appliquer. L'évaluation rapporte que l'une des forces du processus en cours aux îles Urok est d'avoir mis en application certaines règles avant même qu'elles ne soient officialisées ; ainsi, le plan de gestion est devenu le reflet d'une réalité à consolider sur le terrain et à faire reconnaître par les organes de l'Etat, et non un projet à mettre en œuvre.



Une animation culturelle

L'animation culturelle est au centre du processus de gestion. Elle permet d'accompagner les transformations sociales qui s'opèrent au sein des communautés, en particulier en ce qui concerne les jeunes.

Sabado Vaz souligne que, « avant d'intervenir sur le site, des recherches ont été faites pour bien connaître la culture bijagó : comment vivent-ils ? comment exploitent-ils les ressources ? comment les cérémonies sont-elles réalisées ? comment articulent-ils les aspects de conservation et de culture ? pourquoi la mer est-elle très importante pour eux ? pourquoi ne coupent-ils pas les palmiers ?, etc. Avant de débiter un

processus de création d'AMP, on devrait toujours s'efforcer de bien définir la façon dont les populations vivent, quelle est leur culture et quelle relation elles entretiennent avec la nature. Cela est très important pour faire du bon travail et obtenir des résultats positifs. »

« Urok est la seule AMP de la sous-région qui est ancrée dans l'actualisation culturelle », constate Augusta Henriques. Emanuel Ramos précise que l'équipe d'animation « [s'est] inspiré[e] de la culture pour élaborer des règles de gestion. Ces règles se fondent sur la tradition bijagó. Cette culture doit être une carte d'identité pour les Bijagós, qui leur permette d'aller dans le monde de la globalisation sans perdre leur identité ».



« Le processus de création de l'AMPC a permis de freiner la disparition progressive de la culture bijagó. A cela vient s'ajouter la dynamisation de l'éducation scolaire, qui va permettre aux jeunes d'acquérir plus de connaissances et ainsi rééquilibrer les relations sociales, mises à mal par un déficit de transmission des traditions entre les anciens et les jeunes, dû à leur manque d'intérêt pour ces obligations culturelles. »

Sangara – Représentant de l'Autorité traditionnelle bijagó, basé à Accoco, sur l'île de Formosa.



« De nombreuses cérémonies traditionnelles nécessitent de prélever des ressources halieutiques. La raréfaction de ces dernières avait causé une diminution du nombre des cérémonies. Depuis la création de l'AMP, ces cérémonies sont plus fréquentes. »

Aliou Balde – animateur de Tiniguena, résident de Formosa.

L'évaluation a mis en évidence le fait que le renforcement de l'identité et de la souveraineté culturelle, allié à la mise en place de systèmes de gouvernance efficaces, peut aider à la gestion des ressources dans le présent, mais sert aussi à accroître la résilience et donc la capacité à gérer les enjeux à venir. Et rappelle que, dans le cadre logique du projet, le troisième objectif spécifique met l'accent sur l'intervention (animation culturelle), et non sur l'objet de cette intervention. Ceci est compréhensible, car un tel projet ne pourrait prétendre atteindre un objectif spécifique de transformation sociale. Créer des espaces et des moments permettant aux communautés de s'exprimer et de s'informer, offrir, sans les imposer, des informations, des idées et des perspectives nouvelles afin que ces populations puissent mieux maîtriser le changement, c'est là l'objet d'un tel projet. Celui mis en œuvre par Tiniguena accomplit cette mission de façon admirable.

« Actuellement, dans la Réserve de Biosphère, résume Augusta Henriques, s'il y a bien un endroit où la culture bijagó est en train de se renouveler, c'est ici, à Urok. On est en train de faire revivre les traditions, dans leurs meilleurs aspects. Les jeunes n'ont plus honte de la tradition et reconnaissent que ce qui fait leur identité et leur spécificité dans le monde, c'est leur culture. Ce pont entre la tradition et la modernité, cette recherche des racines, cette notion de

territoire sont primordiaux. Car, lorsque l'on parle de gouvernance de l'AMP, on parle de territoire et de ressources. Un territoire, c'est un endroit où on est enraciné. Urok a été rebâti, redessiné en termes géographiques, et cela donne un sentiment d'appropriation, un sentiment de fierté ; ainsi, même si les gens partent, ils partent avec l'envie de revenir. »



De l'équité avant toute chose

« Dans le cadre du processus de création et de gestion de l'AMP des îles Urok, explique Sabado Vaz, nous nous sommes efforcés de travailler avec les hommes mais aussi avec les femmes et les jeunes. Souvent, seuls les hommes sont impliqués dans les projets et



il y a peu de place ou d'opportunités offertes aux femmes et aux jeunes. Si on oublie d'impliquer ces trois groupes, il est difficile d'aller loin dans un tel processus. »

« C'est la seule AMP de la sous-région, précise Augusta Henriques, à avoir un forum jeunesse où les jeunes réfléchissent sur leur rôle dans la gestion et la gouvernance locale. L'articulation entre trois piliers (gouvernance participative, culture et jeunesse) permet de bâtir des ponts entre la tradition et la modernité. »



A ce sujet, l'évaluation confirme les précieux enseignements de l'expérience de gestion d'Urok. D'une part, la nécessité d'une préoccupation constante vis-à-vis des questions de genre, avec la volonté d'impliquer les femmes et les hommes, l'utilisation de méthodes adaptées et la reconnaissance du rôle des femmes dans l'ancrage et la dynamique des processus innovants. D'autre part, l'importance de travailler avec les jeunes, en les écoutant, en les responsabilisant et en leur donnant l'opportunité de s'exprimer et d'influer sur leur avenir. Enfin, la nécessité d'une reconnaissance des spécificités de chaque communauté et de l'adaptation de toutes les interventions à ces spécificités. « Chaque village a son secret », estime l'un des animateurs de l'équipe de Tiniguena à Formosa. Une sentence qui reflète une réalité sociale : il y a de fortes différences entre les villages, et le village est l'unité principale d'organisation sociale et de décision, notamment en ce qui concerne l'usage du territoire et des ressources.





Le rapport d'évaluation signale aussi qu'il est extrêmement important d'éviter les exclusions et les amalgames. En mettant l'accent sur la différence entre résidents et non-résidents, par exemple, le processus d'Urok a peut-être exclu certains des résidents qui se sentaient moins impliqués ou moins bien servis par le projet d'Aire Protégée. Le rapport souligne que le regroupement de plusieurs ethnies, de plusieurs villages et de plusieurs stratégies sous le vocable de « résidents » a sans doute masqué une réalité plus complexe, que les responsables du projet prennent maintenant mieux en compte.

Une gestion partagée

L'évaluation fait apparaître qu'en ce qui concerne les formes et modèles de gouvernance d'une Aire Protégée l'expérience de l'AMPC d'Urok montre qu'il est rarement possible de parler de véritable gestion communautaire. Ce que l'on recherche, dans les situations comme celle des îles Urok, c'est plutôt **une forme de gouvernance partagée**, dans laquelle les communautés locales peuvent prendre l'initiative et garder un rôle primordial, mais où existent aussi des partenariats avec la société civile et les services de l'Etat.



De fait, il y a toujours un rôle pour l'Etat. Ce rôle devient particulièrement crucial lorsque, comme aux îles Urok, il s'agit de plus en plus de gérer des influences externes et des enjeux qui dépassent les limites des systèmes que l'on souhaite administrer. L'échelle et les outils qui doivent être utilisés pour répondre aux défis liés aux activités criminelles et clandestines, au développement touristique ou aux impacts de la pêche industrielle et semi-industrielle ne correspondent nullement aux mandats et aux moyens des systèmes de gouvernance locaux.

L'implication des services de l'Etat est importante, et mérite des efforts et des investissements particuliers. La faiblesse de ces institutions ne doit pas servir d'excuse mais, au contraire, justifier un investissement spécifique, proportionnel au rôle qu'elles devraient jouer et à leurs capacités.

Dans la distribution des rôles, l'expérience des îles Urok montre aussi qu'il est toujours nécessaire, au moins dans les phases de planification et de mise en place, mais sans doute aussi de façon permanente, qu'une institution joue un rôle de coordinateur, de chef d'orchestre. Ici, c'est une ONG qui a rempli et continue de remplir ce rôle, en le cumulant avec de nombreuses autres fonctions. Mais ce cumul n'est pas forcément nécessaire, ni souhaitable. Ce qui est indispensable, en revanche, c'est une entité qui serve d'exécutif aux organes de gestion participative et qui anime les processus.

Emanuel Ramos souligne que « la présence sur le site et l'implication très forte de l'ONG Tiniguena, dotée d'une très grande expérience dans l'appui au développement, est un aspect très original du processus de création de l'AMPC des

îles Urok. Dès le départ, les actions de conservation et de développement ont été pensées comme un tout et intégrées. La présence de cette ONG ayant la confiance de la population a également largement facilité les processus de concertation et de négociation ».

Lorsque l'on examine la distribution des rôles, l'expérience des îles Urok montre aussi qu'il n'est sans doute pas possible, pour un facilitateur, de jouer à la fois le rôle de policier (conduite des patrouilles de surveillance, délivrance des amendes, confiscation de matériel) et celui d'agent de développement local et d'animation. Tiniguena joue ces différents rôles pour le moment. L'organisation est en mesure de le faire du fait de sa grande influence et de sa grande crédibilité. Mais cette situation ne doit pas perdurer car, tôt au tard,

elle sera source de déstabilisation et de conflits.

« Il est possible de gérer une AMP avec la population locale, explique Emanuel Ramos. Mais il faut toujours rester conscient que l'appui de partenaires forts est indispensable. Car c'est un contexte où il n'est pas possible de parler de gestion communautaire (pas d'écoles, pas de capacités). Il me semble peu probable d'arriver à moyen terme à une structure de gestion complètement indépendante d'un partenaire social comme Tiniguena. Par ailleurs, l'Etat doit également être impliqué. C'est un partenaire très important. Lui seul a la légitimité nécessaire pour faire respecter les règles de gestion. » Augusta Henriques ajoute qu'« il est primordial d'établir des alliances stratégiques qui via-bilisent le mode de gouvernance : alliance

avec la communauté internationale, pour bénéficier notamment d'un soutien financier sur le long terme ; alliance avec les pouvoirs publics, afin qu'ils s'impliquent dans la gestion de l'AMPC ; alliance avec les partenaires de la conservation dans la sous-région, afin de partager les expériences et de disposer de leviers d'action ; alliance avec les institutions de recherche, etc. L'AMPC doit s'inscrire dans un réseau de partenaires qui assurent des liaisons au niveau local, régional, national, global ».

Emanuel Ramos précise aussi qu'« il reste encore beaucoup de travail à faire pour rendre la communauté locale plus autonome dans la gestion de l'AMP. Cela passe notamment par des actions de renforcement des capacités ».

Appui sur les dynamiques régionales

Augusta Henriques souligne qu'« il y a aussi un contexte régional favorable, avec l'émergence du PRCM, qui a permis de [s']inscrire dans une recherche de solution au niveau sous-régional, avec des acteurs et des Aires Protégées qui partagent les mêmes problématiques, les mêmes ressources et qui cherchent des solutions innovantes pour faire face à de nouveaux enjeux ».

Pierre Campredon, conseiller auprès de l'UICN Guinée-Bissau, confirme que ce sont tout d'abord les appuis techniques et financiers de la FIBA à tous les stades du processus qui ont permis l'aboutissement du processus de création. L'assistance technique a permis de convaincre les protagonistes de l'intérêt de créer une Aire Marine Protégée Communautaire, de piloter la démarche de zonage et les règles associées, et de contribuer très directement à la rédaction proprement dite du plan de gestion.

Par ailleurs, la liaison avec la dynamique régionale a permis de s'inspirer à Urok d'expériences semblables menées sur des

sites hors de Guinée-Bissau, notamment au Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) sur la question des droits d'accès aux ressources dans le domaine de la pêche.



Urok a bénéficié de l'assistance de plusieurs projets régionaux du PRCM, notamment le RAMAO¹² sur la gestion participative, avec le soutien de la commission CEESP de l'UICN, le projet d'appui aux AMP de la sous-région, ou le projet RAMPAO : formations, échanges, missions d'appui ou ateliers... Par exemple, la visite d'échange des femmes collectrices de coquillages à leurs homologues du Saloum a eu un impact bénéfique sur la culture des huîtres et la prise de conscience des risques liés à la commercialisation des coquillages.

Urok a également pu mettre en valeur son travail par le biais d'outils de communication externe mis au point par la FIBA et les partenaires dans le cadre du PRCM : expositions, films documentaires et reportages photographiques ont contribué à faire connaître la dynamique Urok et, peut-être, à séduire de nouveaux partenaires.

12. RAMAO : projet UICN 2004-2008 « Renforcer les capacités des Aires Marines Protégées : la gestion participative au service de la bonne gouvernance ».

L'AMPC a reçu un fort soutien, dans sa campagne de plaidoyer visant à annuler un projet de développement touristique sur l'un des îlots sacrés (Papagaio), de la part du Président de la FIBA et du Directeur régional de l'UICN, appuis qui se sont révélés décisifs pour l'abandon du projet.

Les responsables de Tiniguena ont donc su tirer parti des connaissances et compétences disponibles au sein du PRCM, sollicitant sans relâche leurs conseils ou

leur appui, tout en les valorisant ; c'est une caractéristique assez peu répandue dans la région. De son côté, Tiniguena a beaucoup apporté à la dynamique PRCM, en diffusant largement et intelligemment les fruits de l'expérience d'Urok à l'échelle régionale et internationale lors de conférences (Durban, Bruxelles, Geelong), offrant ainsi un visage positif et créatif au PRCM, en contribuant à l'identification de projets au Sénégal, au Cap-Vert et en Guinée, en participant très activement au Forum et au Réseau



RAMPAO¹³, en se faisant systématiquement le porte-parole des intérêts des communautés de la zone côtière, en recevant de nombreuses visites d'échange avec d'autres sites de la région, etc.¹⁴

Un engagement sur le long terme

Ces premiers chapitres ont souligné l'importance de la durée dans le processus de création, de mise en place et de gestion : plusieurs années de contacts, de confiance et d'échanges ; de longues périodes de

concertation et de discussion ; des actions concrètes et des activités de terrain.

L'évaluation confirme que l'implication et l'intervention sur le long terme sont des facteurs importants de réussite dans toutes les actions de développement communautaire. Pas seulement parce que le changement prend du temps, mais aussi parce que la présence sur le terrain des mêmes personnes, des mêmes visages, est une preuve de fidélité et d'engagement, un facteur de confiance sans lequel les transformations restent superficielles et fragiles.

13. RAMPAO : Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest.

14. L'ensemble de ce chapitre est extrait d'un entretien avec Pierre Campredon, ancien coordinateur du PRCM (Programme Régional Côtier et Marin), aujourd'hui conseiller à l'UICN Guinée-Bissau.



4 • Impacts de l'AMPC : des changements visibles



Un accroissement significatif des revenus et de la qualité de vie des communautés des îles Uruk

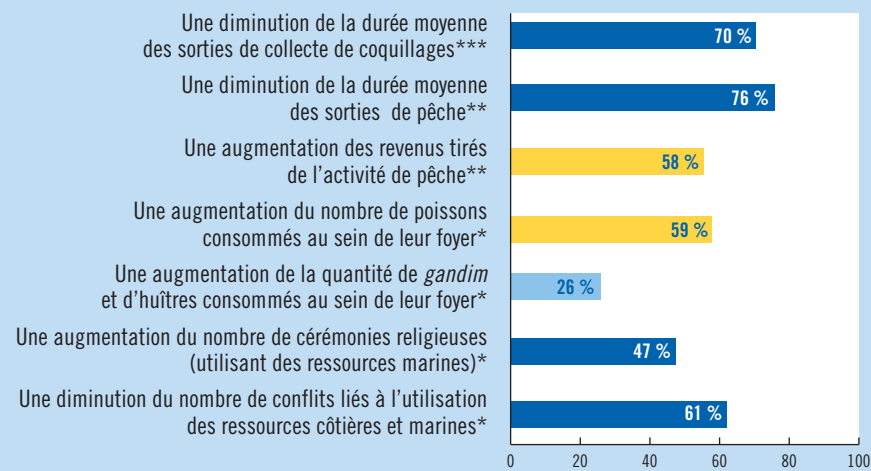
L'évaluation confirme que le projet a indiscutablement amélioré la qualité de vie des communautés, en leur offrant des moyens de communication (transports maritimes et radios VHF), de meilleurs services d'éducation et de santé, et en appuyant des activités de subsistance génératrices de revenus.



Les graphes ci-après reprennent les réponses aux enquêtes de perception. Celles-ci reflètent, lorsque le pourcentage de personnes interrogées est élevé, un impact positif de l'AMPC.

Indicateurs d'impact de l'AMPC sur le bien-être la communauté résidente

Pourcentage de personnes interrogées qui ont observé depuis 2003



* Enquête réalisée auprès de 171 pêcheurs et femmes collectrices de coquillages.

** Enquête réalisée auprès de 91 pêcheurs.

*** Enquête réalisée auprès de 80 femmes collectrices de coquillages.

Pourcentage de personnes interrogées ayant fait cette déclaration.

Efficacité de gestion de l'AMP

D'après ces indicateurs, l'AMPC a un impact positif sur le bien-être de la communauté résidente. Cela se traduit par une augmentation des revenus tirés de la pêche ; une plus grande disponibilité de la ressource en poissons pour la consommation des ménages et donc un impact conséquent de l'AMPC sur la sécurité alimentaire des îles Urok ; une diminution du temps passé pour une sortie de pêche et de collecte de coquillages (cette disponibilité des ressources marines destinées aux cérémonies culturelles permet à ces dernières de perdurer : 63 % des personnes interrogées ont observé une augmentation ou une stabilité du nombre de ces cérémonies dans les îles Urok) ; une diminution du nombre de conflits liés à l'utilisation des ressources côtières et marines. Seul point négatif : 49 % des personnes interrogées ont observé une diminution de la quantité de *gandim* et d'huîtres consommés au sein des foyers depuis la création de l'AMPC.

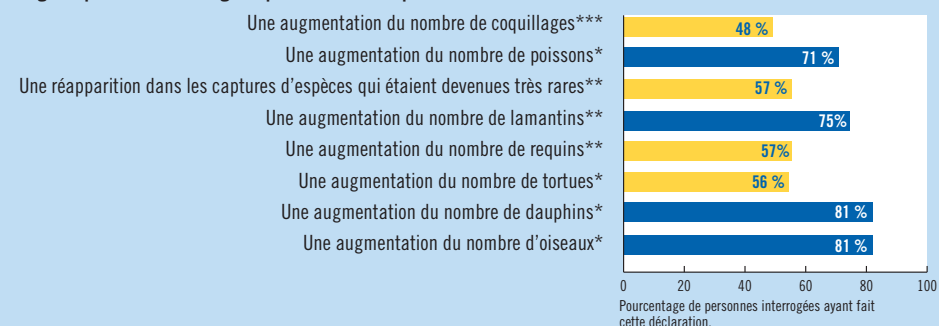
Pérennité d'un environnement sain et productif et maintien de la diversité biologique

L'évaluation établit que le projet a beaucoup fait pour soutenir les populations résidentes dans la mise en œuvre du plan de gestion, en particulier à travers l'éducation et la sensibilisation, la mise en place des institutions locales (principalement le comité de gestion d'Urok), la conduite de missions de surveillance et l'application des règles d'utilisation. Il est permis de penser que ces activités ont contribué au maintien de la biodiversité, mais, en l'absence d'activités de suivi écologique, les données qui permettraient de confirmer ou d'infirmer une telle hypothèse manquent.

D'après les indicateurs, l'AMPC a un impact très positif sur la biodiversité. Ainsi, les usagers interrogés ont massivement

Indicateurs d'impact de l'AMPC sur la biodiversité

Pourcentage de personnes interrogées qui ont observé depuis 2003 sur les îles Urok



* Enquête réalisée auprès de 171 pêcheurs et femmes collectrices de coquillages.

** Enquête réalisée auprès de 91 pêcheurs.

*** Enquête réalisée auprès de 80 femmes collectrices de coquillages.

Pourcentage de personnes interrogées ayant fait cette déclaration.

Efficacité de gestion de l'AMP



« Fin mai 2008, au cours d'une sortie de pêche dans la zone centrale [barriga des trois îles], j'ai observé la plus grande concentration de lamantins que j'ai jamais vue de ma vie. Quatorze lamantins jouaient devant moi. J'ai pensé qu'ils étaient là pour s'accoupler car il y avait un mâle, beaucoup plus grand que les autres, avec le corps couvert de balanes, qui semblait nager au-dessus des femelles. Ce qui m'a étonné, c'est que je suis resté tout proche d'eux pendant plus d'une heure sans qu'ils ne manifestent la moindre crainte. Aujourd'hui, il m'arrive fréquemment de voir des lamantins pendant les marées de vives eaux, ce qui n'était plus le cas dans le passé. Il me semble également que les oiseaux, en particulier les cormorans et les pélicans, sont plus nombreux, probablement en raison d'une diminution du nombre de perturbations et de l'augmentation du nombre de poissons dont ils se nourrissent. J'ai observé également la réapparition dans mes captures d'une espèce de mullet qui avait disparu. »

Joao Correia – Pêcheur bijagó, basé à Accoco, sur l'île de Formosa.

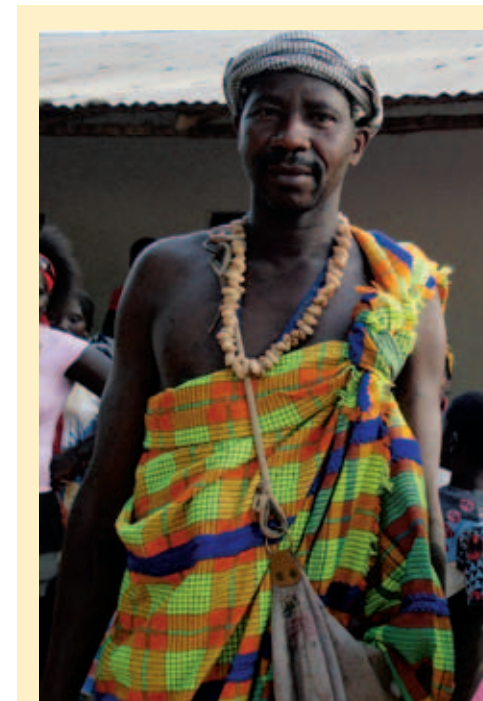
observé une augmentation du nombre de poissons, de lamantins, de requins, de tortues, de dauphins et d'oiseaux, ainsi qu'un effet positif de l'AMPC sur la richesse spécifique de la communauté de poissons.



Pour les coquillages, le constat est moins clair : 48 % des personnes interrogées ont observé une augmentation de ceux-ci, tandis que 51 % ont noté une stabilité ou une diminution de leur nombre. Parmi les espèces de poissons que les pêcheurs disent avoir vu réapparaître de manière conséquente dans les captures, 79 % des espèces citées incluent les raies-guitares, les capitaines, les requins (requins-marteaux et requins pointe noire), les carangues et les otolithes. Ce sont des espèces de grands prédateurs, occupant le haut de la chaîne trophique. Leur réapparition est un bon indicateur d'un écosystème sain. A noter que seules les réponses se rapportant à une augmentation figurent sur le graphe ci-dessous. Les pourcentages sont encore plus élevés lorsque l'on y ajoute les réponses des personnes interrogées ayant

observé une stabilité de ces différents paramètres depuis la création de l'AMPC (cf. détail des réponses en annexe).

Ces indicateurs montrent l'impact positif de l'AMPC sur les ressources halieutiques. L'observation par les usagers d'une augmentation du nombre et/ou de la taille de certaines ressources stratégiques depuis la création de l'AMPC est le signe d'une amélioration de l'état des stocks exploités.



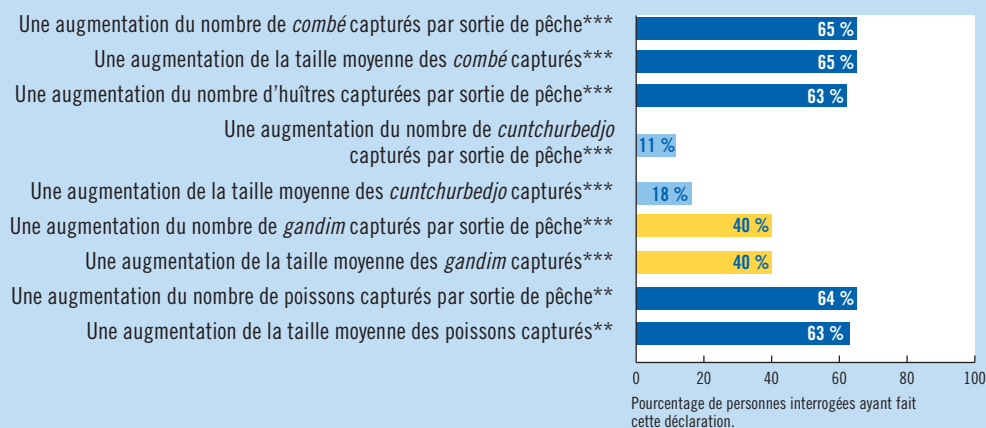
« En septembre 2008, alors que j'étais en train de pêcher au nord-ouest de Nago, j'ai attrapé un petit poisson-scie de 70 cm. Quand je l'ai ramené au village, tout le monde a accouru car la plupart n'en avait jamais vu. Pour ma part, la dernière fois que j'en ai vu un, c'était il y a très longtemps : je ne portais pas encore de culotte ! »

Oprigo Sa – Pêcheur pepel-bijagó, basé sur l'île de Nago.



Indicateurs d'impact de l'AMPC sur les ressources halieutiques

Pourcentage de personnes interrogées qui ont observé depuis 2003 sur les îles Urok



* Enquête réalisée auprès de 171 pêcheurs et femmes collectrices de coquillages.

** Enquête réalisée auprès de 91 pêcheurs.

*** Enquête réalisée auprès de 80 femmes collectrices de coquillages.

Efficacité de gestion de l'AMP





« Il y a quinze ans, quand j'ai commencé mon activité de pêche dans l'archipel, il y avait énormément de poissons. Aujourd'hui, il y en a beaucoup moins. Cependant, il y a quand même un effet très net des AMP d'Urok et d'Orango sur la disponibilité des espèces ciblées par les pêcheurs de loisir, à savoir les grands prédateurs. Ces grands prédateurs, comme les carpes rouges, qui sont des espèces très prisées des pêcheurs, sont souvent les premières victimes d'une pression de pêche trop intense. La protection apportée par les AMP, en particulier celle d'Urok, a un effet très bénéfique sur ces espèces. Ainsi, aujourd'hui, c'est dans les AMP que l'on trouve la plus grande concentration de poissons de l'archipel. Si on veut avoir le plus de chances d'attraper des carpes rouges, c'est au large d'une des trois îles d'Urok qu'il faut se rendre. »

Laurent Duris – Prestataire de service « pêche sportive » sur l'archipel des Bijagós.

Mais cette conclusion ne s'applique pas à toutes les ressources. Pour les espèces de coquillages *cuntchurbedjo* (*Cymbium* sp.) et *gandim* (*Pugilina morio*), la situation est plus nuancée. Quelques intervenants, comme Anna Lopez, soulignent la réapparition du *gandim* près des villages.

espèces. Ainsi, 55 % et 63 % des personnes interrogées ont constaté respectivement une diminution du nombre et de la taille des *cuntchurbedjo* ; 86 % des femmes collectrices de coquillages ont noté une diminution ou une stabilité du nombre de *cuntchurbedjo*, et 59 % une diminution ou une stabilité du nombre de *gandim*. Le constat est similaire en ce qui concerne l'évolution de la taille de ces deux espèces (82 % et 60 %).

Cependant, une forte proportion des usagers interrogés ont observé une diminution du nombre et de la taille de ces



« J'ai remarqué que les poissons étaient revenus. En particulier dans la zone 2 de l'AMP, zone que j'avais délaissée par le passé en raison d'une diminution du nombre de poissons. Cette tendance s'inverse aujourd'hui. D'ailleurs, si je n'ai pas attrapé assez de poissons lors d'une sortie de pêche, pour rentrer dans mes frais je vais pêcher dans la zone 2 : là, je suis certain d'attraper des mullets et des carangues. »

Aladje Tcham (Madjuga) – Pêcheur nhominca, basé à Port-Nhominca, sur l'île de Chedia.



« Je vois une espèce de coquillage, le gandim, qui avait presque disparu, recoloniser les vasières. Avant la création de l'AMP, il me fallait plus de deux heures pour obtenir quelques poignées de coquillages ; aujourd'hui, en une heure, je peux remplir un seau, sans avoir besoin d'aller très loin. »

Anna Lopez – Femme bijagó collectrice de coquillages, basée à Formosa.



« Avant la création de l'AMP, il devenait difficile de trouver des huîtres et des combé [Senilia senilis] à proximité du village. Il fallait même parfois utiliser une pirogue pour se rendre sur les sites de collecte. Aujourd'hui, les coquillages sont revenus près du village et il est beaucoup plus facile et rapide de les collecter. »

Muscuta Alberta Rapas – Femme bijagó collectrice de coquillages, basée à Chedia.

En revanche, les entretiens confirment que, pour d'autres espèces de coquillages, la mise en place de l'AMPC a eu un impact positif.

Ainsi, l'effet de protection de l'AMPC, visible en ce qui concerne de nombreux composants et ressources de la biodiversité, n'aurait pas eu l'impact escompté sur les espèces de *cuntchurbedjo* et, dans une

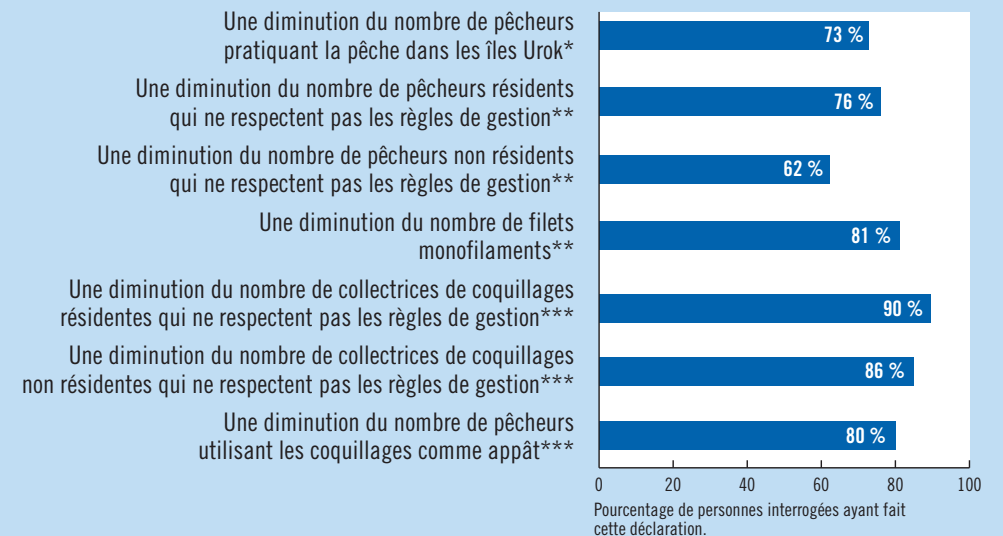
moindre mesure, de *gandim*. Etant donné l'importance culturelle et alimentaire de ces ressources, il serait important de mener des études plus approfondies, en particulier sur le *cuntchurbedjo*, afin d'identifier la cause de cette situation et de proposer des mesures de gestion adéquates.

Réduction des pressions externes

Les indicateurs ci-dessous montrent l'impact positif de l'AMPC sur la diminution des pressions qui pèsent sur les ressources halieutiques et la biodiversité des îles Urok. La majorité des usagers interrogés estiment que la pression de pêche aurait diminué et que les pratiques de pêche seraient devenues plus durables. Cela a été rendu possible grâce à un respect des règles de gestion par la communauté résidente comme par les usagers non résidents. En l'absence d'une surveillance très poussée,

Indicateurs d'évolution des pressions sur l'AMPC

Pourcentage de personnes interrogées qui ont observé depuis 2003 sur les îles Urok



* Enquête réalisée auprès de 171 pêcheurs et femmes collectrices de coquillages.

** Enquête réalisée auprès de 91 pêcheurs.

*** Enquête réalisée auprès de 80 femmes collectrices de coquillages.

Efficacité de gestion de l'AMP

la diminution du nombre d'usagers ne respectant pas les mesures de gestion est également le signe fort d'une appropriation de l'AMPC par la communauté.

Augusta Henriques souligne que « l'AMPC a été construite de l'intérieur, mais le milieu est ouvert, avec un extérieur instable. Les ressources sont conservées, mais sont convoitées par l'extérieur. La périphérie et la sous-région s'appauvrissent en ressources. Comment gérer l'AMPC dans un contexte

où ce milieu est convoité par la migration clandestine ou le narcotrafic? Comment assurer des systèmes de gestion communautaire viables, étant donné le pouvoir de corruption des usagers externes? C'est un des grands points d'interrogation. Il va falloir élargir la table de concertation à d'autres acteurs, opérateurs touristiques et ministère des pêches en particulier. Il faudrait par exemple influencer sur les modes de pêche, pas seulement au niveau de l'AMPC mais aussi au plan national ».

Une dynamique engagée au profit de la sous-région

L'évaluation souligne que le projet sait prendre en compte les leçons de sa propre expérience et s'adapter en conséquence, en ajustant et en corrigeant ses interventions si nécessaire. Mais il ne systématise pas assez cet apprentissage, et ne dispose pas des systèmes, des réseaux et des stratégies qui permettraient de partager ces savoirs avec les intervenants qui mènent

des initiatives semblables dans la Réserve de Biosphère. En revanche, il est certain que le travail mené dans cette partie de l'archipel a permis d'expérimenter une approche participative, d'en confirmer la validité et de fixer des normes informelles qui sont maintenant acceptées par pratiquement tous les acteurs dans le domaine de la conservation. Une importante composante du travail de Tiniguena à l'échelle nationale et locale est celle du plaidoyer et de la contribution à la formulation et à l'amélioration des politiques publiques. Au cours des dernières années, le tourisme a été un domaine important de plaidoyer, en particulier en réponse à un projet hôtelier particulièrement inapproprié qui était proposé sur l'îlot de Papagaio, dans une zone sacrée, à l'intérieur de l'AMPC. Début 2006, grâce à une importante mobilisation nationale et internationale, dans laquelle Tiniguena a joué un rôle important, le projet a été abandonné.

Il convient aussi de souligner l'impact de l'AMPC d'Urok à l'échelle sous-régionale et internationale. Dans le réseau des Aires Protégées d'Afrique de l'Ouest, où la gestion participative occupe désormais une place centrale, l'AMPC des îles Urok, tout comme l'AMP de Bamboung, au Sénégal, joue un rôle de projet pilote pour l'expérimentation et l'apprentissage des approches et formes de gouvernance participative. Mais l'impact du projet ne se limite pas à ce domaine : il se ressent aussi au niveau des politiques et stratégies institutionnelles nationales dans les secteurs liés aux Aires Protégées, à la culture et au développement durable. Les enseignements et les exemples tirés de l'expérience des îles Urok justifient la participation de Tiniguena aux consultations et débats nationaux.



5 • Conclusion



L'Aire Marine Protégée d'Urok est la première AMPC de Guinée-Bissau. Elle est un exemple pour la sous-région. Sa spécificité, ainsi que le souligne Emanuel Ramos, « réside dans l'effort d'intégrer trois concepts : conservation, développement local et gouvernance participative. Ces trois aspects sont très importants, ce sont eux qui font sa force ».

Cette expérience pilote conduite par l'ONG Tiniguena avec l'appui de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) est riche d'enseignements tant en matière de conception que de mise en œuvre de programmes de développement.

L'AMPC des îles Urok, comme de nombreuses expériences de par le monde, atteste de la nécessité d'une animation à long terme. Elle confirme l'hypothèse qui est à la base de toutes les approches participatives et communautaires de la gestion des ressources naturelles : le passage de l'accès libre (*open access*) à un accès restreint ou prioritaire est l'une des conditions d'une gestion durable par les communautés.

Parce que des ressources telles que celles de l'environnement littoral et marin des îles Urok sont en propriété commune, leur gestion justifie une approche collective et appelle des modes de gouvernance

participative à tous les niveaux. Sans une attention portée à la question de la durabilité écologique et aux impératifs de gestion des ressources communautaires, il est plus difficile de promouvoir une bonne gouvernance.



Principaux enseignements tirés de l'expérience de création de l'AMPC des îles Urok

Enseignements

L'approche participative amène à la mise en place de modes de gouvernance et de systèmes de gestion plus efficaces, car l'implication des populations assure un plus grand engagement et donc un meilleur respect des règles établies.

Le passage de l'accès libre aux ressources naturelles à un accès restreint ou prioritaire est l'une des conditions d'une gestion durable par les communautés.

L'Etat doit jouer un rôle important, afin de gérer des influences externes et des enjeux qui dépassent les limites des systèmes que l'on souhaite mettre en place.

Il est toujours nécessaire, au moins dans les phases de planification et de mise en place, mais sans doute aussi de façon permanente, qu'une institution joue un rôle de coordinateur, de chef d'orchestre.

La mise en place d'un système de gouvernance participative demande du temps ; il est donc essentiel de pouvoir travailler à un horizon assez lointain.

Il est extrêmement important de disposer d'une bonne analyse des acteurs dès le départ, afin d'éviter les exclusions.

Les questions d'équité, notamment la volonté d'impliquer les femmes, les hommes, les jeunes et les différentes ethnies, doivent être une préoccupation constante.

Les besoins et préoccupations de la population doivent être pris en compte dès le début de l'intervention. Ils concernent souvent des questions de développement qui ne doivent pas être occultées, mais intégrées aux actions de conservation.

L'implication des communautés doit être recherchée dès le début du processus.

Un long travail d'animation et d'accompagnement des populations est primordial pour que celles-ci fassent confiance à l'intervenant extérieur et croient en leur propre capacité à gérer leur territoire.

Il faut travailler progressivement avec la population, en commençant avec des initiatives à petite échelle.

Le rôle de l'équipe d'animation n'est pas de faire, mais de faire faire.

La phase de négociation, qui prend beaucoup de temps au début, doit se poursuivre une fois l'AMPC créée.

L'AMPC doit pouvoir s'appuyer sur des partenariats forts et diversifiés, au niveau local, national et international.

Les visites d'échange sont un outil efficace pour permettre à la population d'adapter ou de lancer des initiatives qui se sont révélées concluantes sur d'autres sites.

La culture est l'un des piliers du processus de création de l'AMPC des îles Urok, en ce qui concerne la valorisation de l'identité de la communauté et des règles traditionnelles de gestion comme le renforcement de l'appropriation du territoire par la population.

Pour assurer la durabilité du processus, les compétences locales doivent être renforcées et la question du financement de l'AMPC sur le long terme doit être traitée.

Un suivi écologique et socio-économique doit être mis en œuvre avant même la création de l'AMP, afin de permettre l'évaluation de ses impacts.



Par ailleurs, les enquêtes menées auprès des usagers des îles Urok permettent de dresser un tableau de bord d'indicateurs d'impacts de l'AMPC (tableau p. 52). Avec une moyenne des pourcentages de tous les indicateurs à 64 %, l'AMPC semble avoir des impacts très positifs, que ce soit en termes d'appropriation par la commu-

nauté locale des règles de gestion, de diminution des pressions, de protection de la biodiversité, de restauration des ressources halieutiques et d'amélioration des conditions de vie de la population. Bien que bâtie sur de solides fondations, grâce au long travail qui a précédé sa création, l'AMPC est encore jeune. D'ores et

Tableau de bord des indicateurs d'impacts de l'AMPC des îles Urok

Catégories d'indicateurs	Indicateurs	Valeur optimale
Appropriation	Pourcentage d'utilisateurs ayant connaissance de l'existence de l'AMPC	92 %
	Pourcentage d'utilisateurs ayant connaissance des objectifs de l'AMPC	81 %
	Pourcentage d'utilisateurs approuvant les règles de gestion de l'AMPC	73 %
	Pourcentage d'utilisateurs ayant connaissance du nombre de zones de l'AMPC	57 %
	Pourcentage d'utilisateurs ayant connaissance des règles de gestion de l'AMPC ¹⁵	89 %
Pressions Pourcentage des utilisateurs ayant observé	Une diminution du nombre de pêcheurs pratiquant la pêche dans les îles Urok	73 %
	Une diminution des pêcheurs non résidents ne respectant pas les règles de gestion**	76 %
	Une diminution des pêcheurs résidents ne respectant pas les règles de gestion**	62 %
	Une diminution du nombre de filets monofilaments*	81 %
	Une diminution du nombre de collectrices de coquillages résidentes ne respectant pas les règles de gestion***	90 %
	Une diminution du nombre de collectrices de coquillages non résidentes ne respectant pas les règles de gestion**	86 %
	Une diminution du nombre de pêcheurs utilisant les coquillages comme appât***	80 %
Biodiversité Pourcentage des utilisateurs ayant observé	Une augmentation du nombre de coquillages***	48 %
	Une augmentation du nombre de poissons	71 %
	Une réapparition dans les captures d'espèces qui étaient devenues très rares**	57 %
	Une augmentation du nombre de lamantins**	75 %
	Une augmentation du nombre de requins**	57 %
	Une augmentation du nombre de tortues	56 %
	Une augmentation du nombre de dauphins	81 %
	Une augmentation du nombre d'oiseaux	81 %
Ressources halieutiques Pourcentage des utilisateurs ayant observé	Une augmentation du nombre de <i>combé</i> capturés par sortie de pêche***	65 %
	Une augmentation de la taille moyenne des <i>combé</i> capturés***	65 %
	Une augmentation du nombre d'huîtres capturées par sortie de pêche***	63 %
	Une augmentation du nombre de <i>cuntchurbedjo</i> capturés par sortie de pêche***	11 %
	Une augmentation de la taille moyenne des <i>cuntchurbedjo</i> capturés***	18 %
	Une augmentation du nombre de <i>gandim</i> capturés par sortie de pêche***	40 %
	Une augmentation de la taille moyenne des <i>gandim</i> capturés***	40 %
	Une augmentation du nombre de poissons capturés par sortie de pêche**	64 %
Une augmentation de la taille moyenne des poissons capturés**	65 %	
Bien-être Pourcentage des utilisateurs ayant observé	Une diminution de la durée moyenne des sorties de collecte de coquillages***	70 %
	Une diminution de la durée moyenne des sorties de pêche**	76 %
	Une augmentation des revenus tirés de l'activité de pêche**	58 %
	Une augmentation du nombre de poissons consommés au sein de leur foyer	59 %
	Une augmentation de la quantité de <i>gandim</i> et d'huîtres consommés au sein des foyers	26 %
	Une augmentation du nombre de cérémonies religieuses (utilisant des ressources marines)	47 %
Une diminution du nombre de conflits liés à l'utilisation des ressources côtières et marines	61 %	

* Les utilisateurs en question sont uniquement les pêcheurs résidents.

** Les utilisateurs en question sont uniquement les collectrices de coquillages résidentes.

Sans astérisque : les deux groupes sont considérés.

Les couleurs renseignent sur les informations apportées par la mesure de chaque indicateur. La couleur bleue reflète un impact très positif de l'AMPC, le jaune un impact plus mesuré et le rouge un impact nul, voire négatif.

15. Cet indicateur se décompose ainsi : a) pourcentage des pêcheurs résidents sachant que le filet monofilament est un engin interdit, que la pêche ciblée au requin est interdite, que la capture de tortues de mer et de lamantins est interdite et que les pêcheurs non résidents n'ont pas le droit de pêcher dans la zone 2 ; b) pourcentage des femmes collectrices de coquillages résidentes qui savent que la commercialisation des coquillages est interdite et que la collecte des petits *gandim* et *cuntchurbedjo* est interdite.

déjà, sa réussite, et notamment les bénéfices écologiques et socio-économiques engendrés en quelques années, est très encourageante... et attise les convoitises! Dans un contexte changeant et difficile, où les pressions extérieures sont toujours plus fortes, les efforts doivent se poursuivre pour renforcer le processus de l'intérieur, mais aussi vers l'extérieur.



Annexes

Annexe 1. Détail des réponses des 80 femmes collectrices de coquillages interrogées à Urok



	Oui	Non	NSPP
Avez-vous connaissance de l'existence d'une AMPC à Urok ?	94 %	4 %	3 %
Connaissez-vous les objectifs (raisons) de cette AMPC ?	90 %	8 %	3 %
Est-ce que la commercialisation des coquillages est autorisée ?	3 %	96 %	1 %
Est-ce que la collecte des petits <i>gandim</i> et <i>cuntchurbedjo</i> est autorisée ?	15 %	85 %	0 %
Approuvez-vous les règles de gestion de la pêche et du milieu marin mises en place à Urok ?	58 %	38 %	5 %

	Une	Deux	Trois	Quatre	NSPP
Combien de zones différentes comporte l'AMPC ?	3 %	9 %	65 %	19 %	5 %

	A augmenté	A diminué	Est stable	NSPP
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de femmes collectrices de coquillages résidentes qui ne respectent pas les règles de gestion de l'AMPC d'Urok...	8 %	90 %	0 %	3 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de femmes collectrices de coquillages non résidentes qui ne respectent pas les règles de gestion de l'AMPC d'Urok...	9 %	86 %	0 %	5 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de pêcheurs utilisant les coquillages comme appât à Urok...	10 %	80 %	4 %	6 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de poissons dans les îles Urok...	61 %	28 %	11 %	0 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de coquillages dans les îles Urok...	48 %	26 %	25 %	1 %
Depuis 2003, le nombre de <i>combé</i> que vous capturez par sortie de pêche...	65 %	14 %	21 %	0 %
Depuis 2003, la taille moyenne des <i>combé</i> que vous capturez...	65 %	9 %	26 %	0 %
Depuis 2003, le nombre d'huîtres que vous capturez par sortie de pêche...	63 %	13 %	25 %	0 %
Depuis 2003, le nombre de <i>cuntchurbedjo</i> que vous capturez par sortie de pêche...	11 %	55 %	31 %	3 %
Depuis 2003, la taille moyenne des <i>cuntchurbedjo</i> que vous capturez...	18 %	63 %	19 %	1 %
Depuis 2003, le nombre de <i>gandim</i> que vous capturez par sortie de pêche...	40 %	45 %	14 %	1 %
Depuis 2003, la taille moyenne des <i>gandim</i> que vous capturez...	40 %	35 %	25 %	0 %
Depuis 2003, la durée moyenne de vos sorties de collecte de coquillages...	13 %	70 %	16 %	1 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de pêcheurs (résidents et non résidents) pratiquant la pêche dans les îles Urok...	24 %	70 %	4 %	3 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de tortues dans les îles Urok...	46 %	30 %	11 %	13 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de dauphins dans les îles Urok...	78 %	3 %	19 %	1 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre d'oiseaux dans les îles Urok...	79 %	0 %	21 %	0 %
Depuis 2003, le nombre de poissons que vous consommez au sein de votre foyer...	51 %	23 %	26 %	0 %
Depuis 2003, la quantité de <i>gandim</i> et d'huîtres que vous consommez au sein de votre foyer...	26 %	43 %	31 %	0 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de cérémonies religieuses (utilisant des ressources marines) organisées par année...	60 %	16 %	16 %	8 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de conflits liés à l'utilisation des ressources côtières et marines d'Urok...	13 %	69 %	19 %	0 %

Annexe 2. Détail des réponses des 91 pêcheurs interrogés à Urok

	Oui	Non	NSPP
Avez-vous connaissance de l'existence d'une AMPC à Urok ?	91 %	8 %	1 %
Connaissez-vous les objectifs (raisons) de cette AMPC ?	73 %	22 %	5 %
Est-ce que le filet monofilament est une technique autorisée ?	10 %	90 %	0 %
Est-ce que la pêche ciblée au requin est permise ?	11 %	88 %	1 %
Est-ce que la capture des tortues de mer est autorisée ?	5 %	91 %	3 %
Est-ce que la capture des lamantins est autorisée ?	3 %	95 %	2 %
Est-ce que les pêcheurs non résidents peuvent pêcher dans la zone 2 ?	14 %	79 %	7 %
Approuvez-vous les règles de gestion de la pêche et du milieu marin mises en place à Urok ?	86 %	11 %	3 %

	Une	Deux	Trois	Quatre	NSPP
Combien de zones différentes comporte l'AMPC ?	1 %	11 %	51 %	19 %	16 %

	A augmenté	A diminué	Est stable	NSPP
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de pêcheurs résidents qui ne respectent pas les règles de gestion de l'AMPC d'Urok...	18 %	76 %	2 %	4 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de pêcheurs non résidents qui ne respectent pas les règles de gestion de l'AMPC d'Urok...	33 %	62 %	1 %	4 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de poissons dans les îles Urok...	80 %	11 %	8 %	1 %
Depuis 2003, le nombre de poissons que vous capturez par sortie de pêche...	64 %	19 %	16 %	1 %
Depuis 2003, la taille moyenne des poissons que vous capturez...	65 %	9 %	24 %	2 %
Depuis 2003, la durée moyenne de vos sorties de pêche...	13 %	76 %	9 %	2 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de pêcheurs (résidents et non résidents) pratiquant la pêche dans les îles Urok...	19 %	76 %	2 %	3 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de filets monofilaments à Urok...	13 %	81 %	1 %	4 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de lamantins dans les îles Urok...	75 %	7 %	13 %	5 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de requins dans les îles Urok...	57 %	33 %	3 %	7 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de tortues dans les îles Urok...	65 %	14 %	18 %	3 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de dauphins dans les îles Urok...	85 %	2 %	10 %	3 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre d'oiseaux dans les îles Urok...	82 %	1 %	12 %	4 %
Depuis 2003, le nombre de poissons que vous consommez au sein de votre foyer...	66 %	12 %	20 %	2 %
Depuis 2003, la quantité de <i>gandim</i> et d'huîtres que vous consommez au sein de votre foyer...	26 %	56 %	14 %	3 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de cérémonies religieuses (utilisant des ressources marines) organisées par année...	36 %	42 %	15 %	7 %
D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de conflits liés à l'utilisation des ressources côtières et marines d'Urok...	29 %	54 %	13 %	4 %

	Ont augmenté	Ont diminué	Sont stables	NSPP
Depuis 2003, vos revenus tirés de votre activité de pêche...	58 %	9 %	33 %	0 %

	Oui	Non	Pas clairement	NSPP
Depuis 2003, y a-t-il des espèces de poissons qui étaient devenues très rares et qui sont réapparues dans vos captures ?	57 %	37 %	5 %	0 %

Annexe 3. Questionnaire à destination des femmes collectrices de coquillages

1. Enquêteur : 2. Numéro du questionnaire : 3. Date :

4. Île : 5. Village :

6. Classe d'âge : 7. Ethnie :

8. Avez-vous connaissance de l'existence d'une AMPC à Urok?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

9. Connaissez-vous les objectifs (raisons) de cette AMPC?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

10. Combien de zones différentes comporte l'AMPC?

1. Une 2. Deux 3. Trois
4. Quatre 5. Cinq ou plus 6. NSPP

11. Est-ce que la commercialisation des coquillages est autorisée?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

12. Est-ce que la collecte des petits *gandim* et *cuntchurbedjo* est autorisée?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

13. Approuvez-vous les règles de gestion de la pêche et du milieu marin mises en place à Urok?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

14. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de femmes collectrices de coquillages **résidentes** qui ne respectent pas les règles de gestion de l'AMPC d'Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

15. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de femmes collectrices de coquillages **non résidentes** qui ne respectent pas les règles de gestion de l'AMPC d'Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

16. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de pêcheurs utilisant les coquillages comme appât à Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

17. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de **poissons** dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

18. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de **coquillages** dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

19. Depuis 2003, le nombre de **combé** que vous **capturez** par sortie de pêche...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

20. Depuis 2003, la **taille moyenne** des **combé** que vous capturez...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

21. Depuis 2003, le nombre d'**huîtres** que vous **capturez** par sortie de pêche...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

22. Depuis 2003, le nombre de **cuntchurbedjo** que vous **capturez** par sortie de pêche...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

23. Depuis 2003, la **taille moyenne** des **cuntchurbedjo** que vous capturez...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

24. Depuis 2003, le nombre de **gandim** que vous **capturez** par sortie de pêche...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

25. Depuis 2003, la **taille moyenne** des **gandim** que vous capturez...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

26. Depuis 2003, la **durée moyenne** de vos sorties de collecte de coquillages...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

27. D'après vos observations, depuis 2003, le **nombre de pêcheurs** (résidents et non résidents) pratiquant la pêche dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

28. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de **tortues** dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

29. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de **dauphins** dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

30. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre d'**oiseaux** dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

31. Depuis 2003, le nombre de **poissons** que vous consommez **au sein de votre foyer**...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

32. Depuis 2003, la quantité de **gandim** et d'**huîtres** que vous consommez **au sein de votre foyer**...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

33. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de **cérémonies religieuses** (utilisant des ressources marines) organisées par année...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

34. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de **conflits** liés à l'utilisation des ressources côtières et marines d'Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

Annexe 4. Questionnaire à destination des pêcheurs

1. Enquêteur : 2. Numéro du questionnaire : 3. Date :

4. Île : 5. Village :

6. Classe d'âge : 7. Ethnie :

8. Type de pêcheur :

1. Vente à l'extérieur 2. Vente locale 3. *Maafé*

9. Avez-vous connaissance de l'existence d'une AMPC à Urok ?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

10. Connaissez-vous les objectifs (raisons) de cette AMPC ?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

11. Combien de zones différentes comporte l'AMPC ?

1. Une 2. Deux 3. Trois 4. NSPP 5. Quatre 6. Cinq et plus

12. Est-ce que le filet monofilament est une technique autorisée ?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

13. Est-ce que la pêche ciblée au requin est permise ?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

14. Est-ce que la capture des tortues de mer est autorisée ?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

15. Est-ce que la capture des lamantins est autorisée ?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

16. Est-ce que les pêcheurs non résidents peuvent pêcher dans la zone 2 ?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

17. Approuvez-vous les règles de gestion de la pêche et du milieu marin mises en place à Urok ?

1. Oui 2. Non 3. NSPP

18. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de pêcheurs résidents qui ne respectent pas les règles de gestion de l'AMPC d'Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

19. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de pêcheurs non résidents qui ne respectent pas les règles de gestion de l'AMPC d'Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

20. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de poissons dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

21. Depuis 2003, le nombre de poissons que vous capturez par sortie de pêche...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

22. Depuis 2003, la taille moyenne des poissons que vous capturez...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

23. Depuis 2003, la durée moyenne de vos sorties de pêche...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

24. Depuis 2003, y a-t-il des espèces de poissons qui étaient devenues très rares et qui sont réapparues dans vos captures ?

1. Oui 2. Non 3. NSPP Si oui, lesquelles (3 noms max.) :

25. Depuis 2003, vos revenus tirés de votre activité de pêche...

1. Ont augmenté 2. Ont diminué 3. Sont stables 4. NSPP

26. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de pêcheurs (résidents et non résidents) pratiquant la pêche dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

27. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de filets monofilaments à Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

28. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de lamantins dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

29. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de requins dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

30. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de tortues dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

31. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de dauphins dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

32. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre d'oiseaux dans les îles Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

33. Depuis 2003, le nombre de poissons que vous consommez au sein de votre foyer...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

34. Depuis 2003, la quantité de gandim et d'huîtres que vous consommez au sein de votre foyer...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

35. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de cérémonies religieuses (utilisant des ressources marines) organisées par année...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

36. D'après vos observations, depuis 2003, le nombre de conflits liés à l'utilisation des ressources côtières et marines d'Urok...

1. A augmenté 2. A diminué 3. Est stable 4. NSPP

Remerciements

Très sincères remerciements aux personnes questionnées dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, qui ont aimablement accepté de donner de leur temps et de partager leurs précieuses connaissances, ainsi qu'à Yves Renard, pour son travail d'évaluation qui a permis d'alimenter ce document. Merci également à l'équipe d'animation de Tiniguena et à l'assistant technique FIBA présents à Urok, qui ont très largement facilité la collecte d'informations, matière première du présent document. Enfin, l'élaboration de ce rapport de capitalisation sur l'expérience et les impacts de l'AMPC des îles Urok a bénéficié de financements de la MAVA, Fondation pour la Nature.





Augusta Henriques, est née sur l'île de Formosa (Guinée Bissau) en 1952. Femme de fortes convictions et citoyenne militante de la cause de l'environnement et de la justice sociale, elle fonde, en 1991, l'ONG Tinguena « Cette terre est à nous » dont elle devient Secrétaire générale. Membre de l'UICN, Tinguena travaille depuis sa création dans le domaine du développement participatif et durable. Elle mène des campagnes annuelles de sensibilisation sur l'importance de la conservation du patrimoine naturel et culturel de la Guinée-Bissau. Elle s'investit également dans la sensibilisation et le plaidoyer au niveau national pour la conservation du patrimoine génétique africain et la souveraineté alimentaire. Parmi ses activités Tinguena a conduit un long processus d'animation qui a abouti en 2005 à la création officielle, de l'AMPC des îles Urok (Complexe des îles de Formosa) à l'intérieur de la Réserve de Biosphère de l'Archipel des Bijagos

Imprimé sur papier certifié FSC, blanchi sans chlore

Crédits photos : remerciements aux photographes

Cécile Lamour (<http://cecilelamour.free>),

Hellio & Van Ingen (www.hellio-vaningen.fr)

ainsi qu'à Augusta Henriques, Emanuel Ramos, Cortine Roux

Illustrations : Reggero Chandra

Conception et réalisation : David Barel pour Espaces Fines!, Arles, France

Imprimé par Cosart sérigraphie à Condé-sur-Noireau, 4^e trimestre 2009

ISBN : 978-2-9527741-8-5

Paroles d'Urok ! Enseignements et impacts de l'Aire Marine Protégée des îles Urok

« Certaines AMP sont créées par décret et naissent du jour au lendemain. A Urok, nous avons pris tout le temps nécessaire. C'est comme une gestation, indispensable pour que l'enfant naisse bien développé. »

Augusta Henriques, Directrice de l'ONG Tinguena, Guinée-Bissau.

« Petit à petit, les gens ont appris à trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes. Ils n'attendent plus une intervention extérieure pour les résoudre. C'est important, car ça les met en confiance et leur donne de l'espoir. »

Emanuel Ramos, Assistant technique de la FIBA, basé en Guinée-Bissau.

« Lorsque nous voulons travailler avec une communauté, il faut arriver avec humilité, respecter les savoirs locaux et utiliser les connaissances qui sont déjà sur place. Il faut se mettre dans une position d'échange : travailler avec une communauté, c'est aussi apprendre d'elle tout en la respectant. Dans cette position, nous pouvons aller de l'avant. »

*Sabado Vaz, Animatrice de l'ONG Tinguena,
basée à Formosa (archipel des Bijagos)*

« Selon moi, le plus grand changement apporté par ce processus concerne l'amélioration de la capacité de la communauté locale à développer et à partager une vision commune, à se réunir, à discuter, à parler franchement et à résoudre ses problèmes. »

*Aliou Balde, Animateur de l'ONG Tinguena,
résident de Formosa (archipel des Bijagos)*

**AMBROISE BRENIER, EMANUEL RAMOS,
AUGUSTA HENRIQUES**

